

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE**PROCÈS-VERBAL****RÉUNION du mardi 18 octobre 2022 (17h30-19h30)**

(17h30)

NOM	PRÉSENT-E	EXCUSÉ-E
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x	
Enseignants de l'école		
Claudine COUPON		x
Clémence DUPRAZ		x
Caroline MEYNIAC	x	
Marie-Laure PASCAL		x
Camille PEYRUCHAUD	x	
Jérémie CHAUVIERE	x	
Julia GRZANKA	x	
Guyline CHARRIER (75%)	x	
Franz GIAMMATTEI (50%)		x
Catherine MOLLARD	x	
Damaris CICLET (75%)	x	
Delphine BERTON	x	
Yasmina SAIDI		x
Thomas CLEMENCON		x
Alexandrine TURC (en compt de Mme CICLET et M. GIAMMATTEI)	x	
Cassandra REBATEL (en compt de Mme CHARRIER)		x
Rémi MARTIN (TR)		x
Jean-Paul VACHERAT (TR)		x
Marie-Laure GIRARD-SOPPET (en remplacement de Mme COUPON)	x	
Mérodie BALA (en remplacement de Mme PASCAL)	x	
Représentants des parents d'élèves titulaires		
Rukiye TARTIK (présidente APEL)	x	
Sandra CHAVES	x	
Manuel RICARD	x	
Assia HAMZAOUI	x	
Amandine BOURGEY	x	
Céline BURILLON		x
Gaëlle DI GENNARO	x	
Marylin SAVOYET	x	
Anne-Sophie JOUANNEAU		x
Sylvia COSTET		x
Cindy MACHOT		x
Natacha REY		x
Elodie MANGIONE		x
Sandrine FONTANA	x	
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENEC		x
Maire de la Commune ou son représentant :		x
Conseiller Municipal : Daniel BESSIRON	x	
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :		x
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. : Florence LACOURT (enseignante « E »)		x
Psy EN : Julie DELOGE-PALMIERI		x
Médecin scolaire :		x
Infirmière scolaire : Mme NOEL		x
Assistante sociale :		x
Enseignante UPE2A : Eloïse BARON		x
Enseignante de l'E.L.C.O. :		
Personne invitée :		
Christine CASCALES - ETAPS		x
Jérémie MATRAY - ETAPS		x

suppléants assurant un remplacement

Sylvie MESSEGUEM	x
Virginie GUICHARD	
Linda LOIODICE	
Anastasia GUILLODO	
Fanny FRANCISCO	x
Carine BOUDIAF	
Dounia FETNAOUI	
Farida RABAH	x
Majda DALIL ESSAKALI	
Claire BRISCHOUX	

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

Le conseil d'école :

1. Résultats des élections et présentation des nouveaux membres du conseil.
2. Rôle des délégués de parents d'élèves.
3. Règlement intérieur du conseil d'école (à voter).

Fonctionnement de l'école :

1. Présentation des nouveaux enseignants / Autres personnels dans l'école : AESH, remplaçants, intervenants agréés (ETAPS, musique).
2. Répartition des élèves par classe et par niveau.
3. Règlement intérieur de l'école (à voter)
4. Service d'accueil lors des grèves.
5. Travaux.

Le projet d'école

1. Les différentes actions pédagogiques pour l'année (dont avis du conseil pour les classes transplantées prévues).
2. Les dispositifs de la Loi de refondation (Évaluations CP et CE1, APC).
3. Vigipirate : rappel des consignes de sécurité.
4. Présentation du PPMS et Exercices : évacuation incendie en septembre, exercice intrusion/attentat en octobre.

Questions des parents qui n'auraient pas trouvé de réponses lors du déroulé du conseil.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

1.1 Répartitions pédagogiques

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 13 classes + un dispositif ULIS / 308 élèves et la répartition pour l'année 2022-2023 est la suivante :

CP : 61 / CE1 : 65 / CE2 : 59 / CM1 : 73 / CM2 : 50 / Regroupement ULIS : 12 (répartis dans les classes précédentes)

- Directeur :

M. Christian ELY (chargé de direction à 100%)

- Enseignants :

CP Mme Caroline MEYNIAC

CP Mme Claudine COUPON / remplacée par Mme Marie-Laure GIRARD-SOPPET

CP-CE1 Mme Clémence DUPRAZ

CE1 Mme Marie-Laure PASCAL / remplacée par M. Arnaud HASCOET / remplacé par Mme Mélodie BALA

CE1 Mme Damaris CICLET (50%) et Mme Alexandrine TURC (50%)

CE1-CE2 Mme Camille PEYRUCHAUD

CE2 Mme Julia GRZANKA

CE2 Mme Guylaine CHARRIER (75 %) et Mme Cassandra REBATEL (25%)

CM1 Mme Catherine MOLLARD

CM1 M. Franz GIAMMATTEI (50%) Mme Alexandrine TURC (50%)

CM1 M. Jérémie CHAUVIERE

CM2 Mme Delphine BERTON

CM2 Mme Yasmina SAÏDI

ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) M. CLEMENCON

1.2 ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) : M. Christian ACHARD est référent de scolarité (pour le suivi des élèves en situation de handicap). Il participe aux ESS (Équipe de Suivi de Scolarité).

L'école fait partie du PIAL 1 d'ECHIROLLES (PIAL = Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés)

AESH : Mmes Nathalie BOUSBOA, Soraya EL HADRAOUI, Sylvie BARD, Béatrice MILLIEX, Dominique MICHEL, Sadia AIT EL KEBIR et Chalabia BELMOUNES (pour 25 élèves notifiés en tout). Pas de remplacement prévu en cas d'absence.

Le PIAL et le rôle de ses acteurs sont expliqués. Suite à l'interrogation des parents, il est indiqué que les besoins en AESH pour les élèves des classes ordinaires étaient couverts. Un poste d'AESH-i est prévu en ULIS et un recrutement est en cours. Il n'y a pas de remplacement pour des AESH absentes ou absents.

Remplacement des enseignants et enseignantes : les parents demandent comment s'organise le remplacement des enseignants et enseignantes en cas d'absence. M. ELY explique qu'il y a plusieurs types de remplacements et compléments (compléments de temps partiels, remplacements longs, remplacements courts). En cas d'absence, la circonscription est prévenue et alerte le pôle de remplacement. Si du personnel est disponible, il est positionné sur le remplacement. En cas d'insuffisance de remplaçants ou remplaçantes disponibles, des priorités sont observées : taille de l'école, niveau de classe (CP et CM2 prioritaires), etc.

Question sans réponse : pourquoi les TR rattachés à l'école sont placés dans d'autres écoles alors qu'il y avait des besoins sur Langevin ? Cette question sera posée à Mme l'IEP.

1.3 UPE2A (UPE2A : Unité Pédagogique pour Enfants Allophones Arrivants) : Mme Éloïse BARON, enseignante « UPE2A », intervient pour aider les enfants allophones nouvellement arrivés en France.

1.4 RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) :

- Mme Julie DELOGE : psychologue de l'Éducation Nationale.

- Mme Florence LACOURT (enseignante « E » - aide à dominante pédagogique).

Ses objectifs :

la prévention des difficultés scolaires

l'aide à l'élève dans :

- l'amélioration de ses capacités

- la maîtrise de ses outils et de ses méthodes de travail

- la prise de conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite

- le transfert de sa réussite en classe

Cette enseignante spécialisée intervient sur un réseau de plusieurs écoles. Elle réalise des aides directes auprès des élèves des REP et REP+ et apporte une expertise et une aide indirecte pour les autres écoles (dont Langevin).

Le RASED fait partie du Pôle Ressources (structure mobilisée lorsque tout ce qui était possible de mettre en place au sein de la classe ne suffit pas).

25 élèves sont sous PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) suite à une notification par la MDA (Maison De l'Autonomie) dont 12 en ULIS.

12 élèves sont sous PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour raison médicale.

Aucun élève ne bénéficie du dispositif UPE2A pour l'instant cette année.

1.5 Personnels municipaux :

Mme CASCALES Christine et M. MATRAY Jérémie, ETAPS.

Mme Ryme NICOLUSSI-BENKORBAA, intervenante en musique en C2 (P3+P4 de février à juin) et la Cie des 40 batteurs pour les classes de C3.

2. ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL D'ÉCOLE

2.1 Résultat des élections

492 inscrits - 220 votants - 215 exprimés – 44,72 % de participation.

Liste d'association locale non affiliée (APEL) élue.

L'école remercie les parents qui ont contribué à l'organisation de ces élections ainsi que tous les parents élus pour leur investissement dans la vie de l'école et leur souhaite la bienvenue. Le guide des parents délégués est présenté et sera transmis à tous les élus.

Rappel : les élections se font uniquement par correspondance (vote à l'unanimité lors du conseil du 08-06-2021).

2.3 Règlement intérieur du conseil d'école.

Le règlement est lu, commenté et voté à l'unanimité.

3. RÉGLEMENT intérieur de L'ÉCOLE

Le règlement qui avait été transmis et étudié par tous les membres du conseil a été voté lors à l'unanimité. Il sera joint à ce compte-rendu, avec ses différentes annexes.

Il sera disponible au bureau du directeur et consultable sur le site webecole. Une version adaptée sera remise et expliquée à tous les élèves. La charte de la laïcité est annexée. La charte informatique et Internet sera également distribuée aux élèves prochainement et annexée, ainsi que la charte du parent accompagnateur.

4. INFORMATION et ACCUEIL en cas de grève :

Rappel des devoirs et obligations des différents partenaires :

- Si le taux de grévistes (enseignants devant élèves) est inférieur à 25 %, l'éducation nationale (et de fait, l'école) s'organise pour accueillir les élèves des enseignants grévistes. A noter : la cantine n'est donc pas annulée et sera facturée aux familles qui garderaient leurs enfants et n'auraient pas annulé individuellement dans les temps indiqués par la mairie.
- Si le taux de gréviste est égal ou supérieur à 25 %, l'école n'accueille pas les élèves des enseignants grévistes. Ces derniers doivent indiquer à leur employeur 48h à l'avance leur intention de grève afin de permettre aux communes d'organiser un service minimum d'accueil. L'école, par courtoisie et volonté d'éviter le gaspillage alimentaire, prévient la mairie une semaine à l'avance des intentions de grève. Chaque enseignant, par courtoisie toujours, informe très à l'avance lorsque cela est possible, les parents à des fins d'organisation familiale. Les employés municipaux ne sont pas tenus de se déclarer gréviste à l'avance et il peut y avoir des annulations de cantine ou d'accueils périscolaires la veille ou le matin même du jour concerné.

5. TRAVAUX

- Des soucis récurrents sont observés avec l'élève PMR (Personnes à Mobilité Réduite), régulièrement en panne. Un élève accompagné est resté coincé, ainsi que du personnel municipal. L'appareil est régulièrement inutilisable.
- Le store électrique de la classe de Mme MOLLARD est en panne en position basse depuis un an. Les services techniques ont constaté la panne mais la commande du système de motorisation prend beaucoup de temps dans le contexte particulier actuel.
- Le coffrage des tuyaux de chauffage a été réalisé sous les préaux ouverts et évite que les pigeons ne viennent y nicher et salir murs, banc et sols de leurs déjections. Il manque cependant un morceau qu'il serait bon de réaliser si possible, entre la dernière poutrelle et le mur latéral (les pigeons ont trouvé la faille et s'y regroupent, souillant rapidement mur, bancs et sols à l'aplomb).
- Isolation thermique : lors du dernier conseil d'école, les problèmes liés à la chaleur dans les classes avaient été évoqués. En illustration, des objets du quotidien scolaire sont présentés : des crayons « woody » pour écrire sur les tableaux blancs ont fondu et un squelette en plastique également. Il est déformé et les vertèbres se sont soudées, le rendant inutilisable. Ces objets étaient rangés en fond de classe et non pas en plein soleil. L'hypothèse de films spéciaux appliqués aux vitres est à nouveau évoquée par M. BESSIRON. Des solutions provisoires sont à l'étude, en attendant la rénovation des bâtiments dans le long terme.
- Des têtes thermostatiques ont été placées sur tous les radiateurs et sont reliées à des relais qui transmettent différentes informations directement en mairie (température, pièce occupée ou non...) afin de gérer les besoins le plus précisément possible tout en réalisant des économies nécessaires (soucis écologique et économique dans le cadre du plan d'économie énergétique de la ville d'Echirolles piloté par M. BESSIRON).
- M. ELY remercie les services techniques qui sont réactifs et interviennent rapidement et efficacement.
- Plan numérique de la Ville d'Echirolles : 4 mallettes contenant chacune 7 PC portables ont été reconfigurées et mise à disposition des élèves (2 par bâtiment).
- Logiciel de communication école/familles : suite aux différentes remarques des parents d'élèves et des enseignantes, Klassly a été abandonné au profit du logiciel Educatable (meilleure sécurité). Avantage notable : l'option « direction » qui permet au directeur de communiquer à une famille, aux familles d'une classe ou à l'ensemble de l'école.

LE PROJET D'ÉCOLE

1.1 LSU

Rappel : Le LSU est à présent consultable par chaque famille en créant un compte sur le site du gouvernement :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Il le sera également via l'application « Educatable : Edulivret (compatible avec le LSU, et transférable sur le site de l'Education Nationale). Cette option permettra aux différentes familles pour lesquelles l'administration n'a pas réussi à résoudre les problèmes techniques liés à Educonnect, de pouvoir consulter le livret de leur enfant en ligne.

1.2 Projets des classes et de l'école

Classes transplantées

3 classes devraient partir à la Grande Motte au printemps 2023. Le conseil est informé et son avis est demandé. Avis favorable pour les trois classes, à l'unanimité (CP-CE1 de Mme DUPRAZ, CE2 de Mme GRZANKA et CM1 de M. CHAUVIERE).

Éducation musicale

Cycle 2 : Mme COLUSSI-BENKORBAA interviendra sur un projet établi avec les enseignant.es sur un thème à définir. Une réunion de début de projet devrait se tenir prochainement. Séances de février à juillet 2023.

Cycle 3 : projet « percussions » avec la Cie des 40 batteurs. Séances sous forme « massée ».

Sorties culturelles

Les classes vont assister à des pièces de théâtre (la Ponatière, la Rampe, à des festivals (« montagnes et sciences » à Alpexpo, « Films nature et environnement » de la FRAPNA à la Rampe), à des expositions dans différents musées, etc. Trois classes ainsi que le dispositif ULIS participeront au projet départemental « danse en Isère ».

Partenaires scientifiques pour la classe : des étudiants viennent en classe et participe à l'animation d'ateliers scientifiques auprès des élèves dans plusieurs classes.

Ecole à énergie positive en partenariat avec la METRO. Les classes de CM2 sont inscrites et participent activement. Cela permet à d'autres classes de bénéficier d'interventions de la part de partenaires (ADTC, AGEDEN, etc.). Dans ce cadre, les élèves et les personnels seront sensibilisés aux « éco-gestes » afin de réaliser des économies d'énergie. Dans ce cadre et face à la flambée des prix du papier (ramettes de A4, même quantité, même fournisseur : la facture est passée de 650 avant l'été à plus de 1000 euros en septembre), l'équipe enseignante devra changer ses pratiques pédagogiques et réduire drastiquement le nombre de photocopies réalisées.

1.3 Évaluations nationales de CP et CE1. Les évaluations nationales ont été passées en septembre par tous les élèves de CP et de CE1. Les résultats sont donnés individuellement à chaque famille lors d'un entretien. Des échanges au sein de l'équipe enseignante (dans le C2, en lien avec le C1 ainsi qu'avec le C3) nous permettent chaque année d'ajuster notre enseignement. Des évaluations de mi-parcours auront lieu en janvier 2022 pour les élèves de CP.

SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

1.1 Le plan Vigipirate est toujours en vigueur, dans une version renforcée, et est l'affaire de tous et toutes.

1.2 Sécurité incendie : 1 exercice d'alerte incendie a été réalisé réglementairement en septembre. Deux autres suivront dans l'année.

1.3 Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Un exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé et un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé réglementairement cette année.

Des informations sont portées sur le blog de l'école et sont disponibles dans le bureau du directeur.

1.4 Protocole sanitaire : Le protocole de niveau « socle » est actuellement en vigueur. Pas de masque, brassage des élèves possible.

4. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :

- Garage à vélo :

Sujet non abordé mais le projet n'a toujours pas abouti.

- Evolution du prix de la cantine :
- La municipalité d'Echirolles n'a pas l'intention d'augmenter les prix malgré la hausse des matières premières. Le rapport entre coût du repas et coût de la surveillance est d'environ 1/3 – 2/3.
- Les apports recommandés sont respectés (grammage précis selon l'âge des enfants) et les repas sont imaginés par une diététicienne. Les repas sont élaborés à la cuisine centrale. On note un repas « bio » par semaine et un à deux repas « végétariens » par semaine. Les parents reconnaissent que le grammage est respecté à la production mais plusieurs élèves de CM2 essentiellement se plaignent de quantités insuffisantes. On note une certaine incohérence entre les remontées de certains élèves quant aux quantités proposées et le constat d'un gaspillage important avec de nombreux produits jetés (la réglementation impose de jeter les aliments non consommés). Le personnel de service sera sensibilisé. Le problème du gaspillage alimentaire est par ailleurs un vrai sujet de travail pour la municipalité (les restes jetés seront prochainement pesés).
- A priori, les services de restauration scolaire fonctionnent tous les jours mais la mairie ne s'interdit pas de reproduire l'organisation des années passées (fermeture du restaurant scolaire une journée par semaine, en roulement avec les autres écoles) si besoin.
- Don : l'APEL offre généreusement un don correspondant à 60 euros par classe. Elle en est sincèrement remerciée.
- Spectacle : l'APPEL offrira un spectacle à tous les élèves de l'école. A anticiper auprès d'une compagnie.

L'équipe enseignante tient à remercier vivement les parents d'élèves, les parents délégués et les membres de l'APEL pour leur confiance et leur investissement au côté des enseignants dans l'intérêt des élèves, ainsi que la municipalité et M. BESSIRON pour le travail accompli de conserve au service de tous les élèves.

Le conseil se termine à 19h35.

Procès-verbal établi le 29 novembre 2022

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :

Ecole Élémentaire Paul Langevin
1A, rue Normandie Niémen
38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 40 24 83
Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr

